

23 novembre 2005

## ► Syndicats du Sud et du Nord attendent que les entreprises fassent preuve de responsabilité

*Suite à la conférence-débat commune tenue à l'Assemblée Nationale le 14 novembre dernier, le Forum Citoyen pour la Responsabilité Sociale des Entreprises et le collectif De l'éthique sur l'étiquette s'unissent aux syndicalistes asiatiques pour désigner la responsabilité en matière de respect des droits de l'homme au travail des entreprises françaises opérant ou achetant par exemple au Bangladesh et au Sri Lanka.*



En réaction au drame de **l'effondrement de l'usine Spectrum**<sup>1</sup>, accident le plus meurtrier de l'histoire de l'industrie de la confection au Bangladesh (64 tués, des dizaines blessés...), un appel a été lancé en direction des entreprises européennes qui s'approvisionnent dans ce pays pour exiger des initiatives concrètes et conséquentes de leur part. Carrefour, qui se fournit massivement au Bangladesh, notamment auprès de cette usine, a financé un « programme d'aide en nature aux familles de victimes » évalué à... seulement 15.500 Euros ! (l'équivalent de 0,00002% du chiffre d'affaire 2004 du groupe)

« **Ce n'est tout simplement pas suffisant !** » dénonce **Amin HAQUE**, de la Fédération nationale des ouvriers du textile du Bangladesh. A l'occasion de son passage en France, le syndicaliste a dressé la longue liste des violations de droits constatées dans cette usine. « *Que signifie la responsabilité sociale d'une entreprise si elle n'est pas sérieusement mise en œuvre par ses fournisseurs? Pour y parvenir, les entreprises, comme Carrefour, doivent faire preuve de plus de transparence, en rendant, par exemple, publique la liste de leurs fournisseurs au Bangladesh !* » Il est urgent aussi, a-t-il souligné, que les entreprises participent plus activement aux efforts engagés sur place par l'ensemble des parties concernées, ce qui passe nécessairement par une contribution à la constitution du fonds destiné à indemniser les victimes à la hauteur du préjudice subi !

Autre drame : celui de **la fin de l'Accord multifibres**<sup>2</sup>. **Anton MARCUS**, du Syndicat Sri lankais des zones franches, témoigne de l'apparition de véritables « réfugiés des quotas. » Plus de 100.000 travailleurs du secteur textile-habillement au Sri-Lanka, auxquels il convient d'ajouter 50.000 de leurs compatriotes émigrés au Moyen-Orient, ont déjà perdu leur emploi ! Et que penser du gouvernement Sri lankais qui, sous la pression des investisseurs étrangers, a promulgué une loi facilitant les licenciements ? Les pratiques des distributeurs et des marques sont là encore en cause. Cela n'empêche pas la plupart d'entre eux d'afficher un discours « cosmétique » sur fond de développement durable, bien loin des exigences d'une véritable responsabilité sociale.

**Annie CAUDA**, de la Fédération des Services-CFDT, et **Claudette MONTOYA**, déléguée de la CGT au Comité d'entreprise de Carrefour, ont été très émuées par ces témoignages de réalités vécues au Sud. Elles réaffirment que la catastrophe Spectrum, les conséquences de la fin des Accords multifibres, la recrudescence des violations des droits syndicaux<sup>3</sup>... tous ces événements récents doivent être compris comme un avertissement au moment même où le Bangladesh et le Sri Lanka (parmi tant d'autres pays) affrontent de plein fouet la concurrence de la Chine sur son terrain majeur d'activité industrielle.

Face à ces situations, l'action syndicale commence à s'organiser. En témoigne l'action menée par la CFDT-Carrefour : l'envoi de 1500 cartes-pétition par les salariés, et la demande explicite en Comité d'Entreprise Européen d'ouvrir des négociations sur la responsabilité de Carrefour vis-à-vis de ses sous-traitants et d'avoir accès aux résultats des audits.

Afin de montrer qu'elles prennent au sérieux le cas dramatiquement symbolique de l'usine Spectrum, le collectif *De l'éthique sur l'étiquette* et le *Forum Citoyen pour la Responsabilité Sociale des Entreprises* continuent de demander aux entreprises françaises opérant ou achetant au Bangladesh, - et en particulier à Carrefour, Solo Invest et CMT Windfield (clients identifiés en France de l'entreprise Spectrum-Shahriyar) - de justifier de façon crédible et vérifiée par des tiers indépendants, qu'ils se donnent les moyens du respect des normes fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) dans leurs établissements ou ceux de leurs fournisseurs.

**Pour cela, une mise à plat des dispositifs existant chez les responsables de la grande distribution en matière de garantie de la qualité sociale de l'ensemble des filières d'approvisionnement est nécessaire, en associant les syndicats, les ONG et l'ensemble des parties prenantes, au Nord comme au Sud.**

<sup>1</sup> Six mois après l'effondrement de l'usine Spectrum..., communiqué du 25/10/05 : [www.ethique-sur-etiquette.org/cp.htm#241005](http://www.ethique-sur-etiquette.org/cp.htm#241005)

<sup>2</sup> La Chine doit reconnaître les droits fondamentaux des travailleurs, communiqué du 19/06/05 : [www.forumcitoyenpourlarse.org/article.php3?id\\_article=46](http://www.forumcitoyenpourlarse.org/article.php3?id_article=46)

<sup>3</sup> Rapport annuel des violations des droits syndicaux - CISL, 18/10/05 : [www.icftu.org/survey2005.asp?language=FR](http://www.icftu.org/survey2005.asp?language=FR)